

Les conditions d'accès à l'apprentissage dans le secondaire en 2018 à la sortie de la classe de troisième

Premiers résultats de l'enquête Oripa

Introduction

Entre 2008 et 2018, les entrées annuelles en apprentissage dans le secondaire ont, au mieux, stagné. En 2018, on enregistre environ 50 000 entrées dans le secondaire de moins qu'en 2008. Sur la période, les politiques publiques en faveur de l'apprentissage ont néanmoins été nombreuses (aides dans le cadre du plan pour l'emploi des jeunes en 2009, « bonus alternance » en 2012, aide « TPE jeunes apprentis » et aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire en 2015).

Une partie de ce recul a été expliqué par la baisse de l'emploi des jeunes dans les secteurs porteurs de l'apprentissage sur la période et par la diminution des redoublements dans le premier cycle du secondaire. En effet, la baisse consécutive de l'âge en sortie de classe de 3^e a pu entraîner une diminution de la part de jeunes prêts à se diriger vers l'apprentissage à ce stade de leur parcours. Elle peut aussi être à l'origine d'une moindre propension des employeurs à embaucher en apprentissage des personnes plus jeunes pour un même niveau scolaire (Pesonel É, Zamora P., 2017). En outre, les jeunes qui auraient souhaité s'orienter vers l'apprentissage peuvent rencontrer des difficultés dans l'accès à cette voie en raison de leur milieu social d'origine (Kergoat P., *sous la direction de*, 2017).

La présente étude s'inscrit dans le prolongement des travaux précédents en essayant d'appréhender quantitativement, au moyen de l'enquête Orientation et parcours en apprentissage (Oripa, voir encadré Source), la population des sortants de 3^e souhaitant s'orienter en apprentissage. Les entrants en apprentissage venant de 3^e représentent environ 40 000 jeunes en 2018 (Lombard F., Demongeot A., 2019). Cet article revient sur les différentes étapes de l'orientation vers l'apprentissage : formulation d'un vœu d'orientation en apprentissage, démarches pour se renseigner sur cette voie, contact d'une entreprise, contact d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Il étudie comment, de façon concrète, les jeunes cherchent à entrer en apprentissage : nombre d'entreprises contactées, aide mobilisée, etc. Ces éléments apportent un éclairage sur les raisons du non-accès à l'apprentissage pour certaines populations et sur les rôles joués par les différents acteurs (entreprise, collège, famille, CFA).

1 Mesurer les chances d'accéder à l'apprentissage

Le nombre de jeunes s'orientant vers l'apprentissage est connu et la part des sortants du premier cycle du secondaire qui entrent dans une formation par apprentissage peut être calculée – elle atteignait 5 % en 2014 (Pesonel É, Zamora P., 2017). Pour mesurer les chances d'accéder à l'apprentissage, il est cependant nécessaire d'identifier la population qui a pu tenter de s'orienter vers cette voie. Différents signaux peuvent être considérés comme dénotant un souhait d'orientation vers l'apprentissage : la formulation d'un vœu sur une plateforme institutionnelle, la prise de contact avec une entreprise, avec un CFA.

1.1 Après la 3^e, six apprentis sur dix avaient formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage

Pour entrer en apprentissage dans le secondaire (formations de niveau CAP à baccalauréat), l'application nationale Affelnet-Lycée¹ offre depuis la campagne 2018² la possibilité de formuler des vœux d'orientation pour l'ensemble des formations en apprentissage accessibles dans chaque académie. Cette application peut être utilisée par les élèves sortants de 3^e mais aussi par les lycéens souhaitant changer de formation.

Renseigner un vœu dans l'application Affelnet n'est cependant ni nécessaire, ni suffisant pour entrer en apprentissage dans le secondaire. En effet, l'entrée effective en apprentissage est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur et l'inscription dans un Centre de formation d'apprentis (CFA)³, démarches pour lesquelles la formulation, en amont, d'un vœu d'orientation en apprentissage n'est pas requise.

De fait, parmi l'ensemble des jeunes qui déclarent avoir signé un contrat pour la première fois dans le cadre de la campagne 2018, seuls 31 % avaient formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage dans l'application Affelnet-Lycée (Tableau 1).

Tableau 1 - Situation avant l'apprentissage et vœux renseignés dans Affelnet parmi les primo-entrants en apprentissage dans le secondaire					
Situation avant l'apprentissage	A formulé un vœu en apprentissage dans Affelnet	N'a pas formulé de vœu en apprentissage dans Affelnet	Total	Répartition des situations avant l'apprentissage	
Sortant de 3e	60	40	100	44	
Autre	9	91	100	56	
Ensemble	31	69	100	100	

Lecture : Parmi les primo-entrants en apprentissage dans le secondaire, 44 % sont sortants de 3e. Parmi les sortants de 3e primo-entrants en apprentissage, 60 % avaient formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage dans Affelnet.

Champ : primo-entrants en apprentissage dans le secondaire pour la campagne 2018

Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

¹ Dans la suite de l'étude, nous parlerons d'Affelnet

² La campagne 2018 s'étend de juin 2018 à mai 2019. Cette période permet d'inclure les contrats signés en amont du début de l'année scolaire dans les centres de formation.

³ Dans cette étude, nous définissons l'entrée en apprentissage par le fait d'avoir signé un contrat d'apprentissage. Les jeunes entrés en CFA mais qui n'ont finalement pas signé de contrat ne sont pas considérés ici comme entrants en apprentissage. En outre, les jeunes qui ont signé un contrat mais le rompent par la suite sont considérés comme entrés en apprentissage.

Cette proportion d'apprentis ayant formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage est cependant plus élevée parmi ceux qui étaient, avant leur apprentissage, en classe de 3^e. En effet, six apprentis sortants de 3^e sur dix avaient formulé dans Affelnet au moins un vœu d'orientation pour l'apprentissage.

Les apprentis qui ne sont pas sortants de 3^e représentent plus de la moitié des primo-entrants dans le secondaire. Il s'agit principalement des jeunes ayant commencé une formation professionnelle par voie scolaire et souhaitant poursuivre en apprentissage ou des personnes en réorientation. Ces apprentis sont très peu nombreux à avoir formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage : moins d'un sur dix. En effet, l'entrée en apprentissage de ces publics ne fait pas l'objet d'un encadrement institutionnalisé, comme cela est davantage le cas en sortie de 3^e. La suite de cet article se concentre sur la population des sortants de 3^{ème} (Encadré 1)

Encadré 1

Cerner la population des jeunes ayant souhaité s'orienter en apprentissage dans le secondaire dans l'enquête Oripa

Pour étudier les conditions d'accès à l'apprentissage dans le secondaire, il faut être en mesure de capter la population des jeunes ayant souhaité s'orienter en apprentissage dans le secondaire. Celle-ci est *a priori* composée, d'une part, de jeunes sortants de 3^e et, d'autre part, de jeunes ayant déjà entamé un second cycle de l'enseignement secondaire, des études supérieures ou bien opérant une reconversion. Le recours à Affelnet étant peu fréquent parmi cette dernière population (voir tableau 1), l'enquête Oripa (voir Encadré Source) ne permet pas de la cerner complètement. En l'absence de données administratives les recensant, il n'a pas été possible de construire une base de sondage comprenant tous ceux qui n'ont pas réussi à entrer en apprentissage.

En revanche, en sortie de 3^e, le passage par Affelnet conditionne l'affectation en lycée – professionnel ou général et technologique – et donc, pour la plupart des jeunes, la poursuite des études. Bien que l'ensemble des sortants de 3^e souhaitant s'orienter vers l'apprentissage ne renseignent pas, dans Affelnet, un vœu d'orientation pour cette voie, l'immense majorité d'entre eux passent néanmoins par l'application Affelnet pour renseigner au moins un vœu d'orientation. En particulier, l'enquête Oripa permet d'identifier, parmi les sortants de 3^e qui ont pu « souhaiter » entrer en apprentissage sans avoir formulé de vœu pour cette voie, ceux qui ont été affectés en lycée professionnel *via* la procédure Affelnet dans une formation fréquemment préparée par la voie de l'apprentissage.

Parmi les sortants de 3^e ayant souhaité s'orienter vers l'apprentissage, seule une partie négligeable n'est donc pas couverte par l'enquête Oripa : les jeunes qui, en sortie de 3^e, n'ont pas fait de vœu d'orientation pour l'apprentissage et qui ont été affectés soit en lycée professionnel dans une formation rarement préparée en apprentissage, soit en lycée général et technologique, ou alors qui n'ont pas reçu d'affectation *via* la procédure Affelnet ou ne sont pas du tout passés par Affelnet.

1.2 21 % des sortants de 3^e ayant formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage n'ont pas contacté d'entreprise ni de CFA

Si l'entrée en apprentissage ne nécessite pas la formulation d'un vœu d'orientation pour cette voie, à l'inverse, les jeunes qui renseignent, en sortie de 3^e, un vœu d'orientation pour l'apprentissage dans l'application Affelnet n'entament pas systématiquement de démarches auprès d'une entreprise ou d'un CFA pour commencer une formation en apprentissage.

Sur l'ensemble des sortants de 3^e candidats à l'apprentissage, c'est-à-dire qui déclarent avoir contacté une entreprise ou un CFA pour y faire un apprentissage⁴, un peu plus de 6 sur 10 déclarent avoir signé un contrat d'apprentissage entre le 1^{er} juin 2018 et le moment de l'enquête (Tableau 3). Le taux d'accès à l'apprentissage, défini ici comme le nombre de primo-entrants en apprentissage rapporté au nombre de personnes déclarant avoir cherché à contacter au moins une entreprise ou un CFA pour y faire un apprentissage, est ainsi de 63 % pour les jeunes sortants de 3^e.

Ce taux d'accès à l'apprentissage est plus élevé lorsque le jeune, en plus d'avoir contacté une entreprise ou un CFA, avait aussi formulé dans Affelnet un vœu d'orientation pour l'apprentissage : ce taux atteint en effet 68 %, contre 57 % pour ceux qui n'avaient pas formulé de vœu.

Voeux d'orientation	A signé un contrat d'apprentissage	N'a pas signé de contrat d'apprentissage	Total	Répartition des voeux d'orientation
A formulé un vœu en apprentissage dans Affelnet	68	32	100	55
N'a pas formulé de vœu en apprentissage dans Affelnet	57	43	100	45
Ensemble	63	37	100	100

Lecture : Parmi les sortants de 3e ayant effectué des démarches pour entrer en apprentissage, 55 % avaient formulé un vœu d'orientation pour l'apprentissage. Parmi ceux qui avaient formulé un vœu pour l'apprentissage, 68 % ont signé un contrat d'apprentissage pour la campagne 2018.

Champ : Sortants de 3e ayant effectué des démarches pour entrer en apprentissage dans le secondaire pour la campagne 2018

Source : Enquête Oriipa, Dares-Depp-Sies

Ce plus haut taux d'accès pourrait s'expliquer par différents mécanismes ; par exemple : l'absence de vœu pour l'apprentissage dans Affelnet peut traduire une réflexion plus tardive sur l'orientation en apprentissage, ou une moins bonne information du jeune sur le processus d'orientation. À l'inverse, la formulation d'un vœu pour l'apprentissage peut être le signal d'un meilleur accompagnement du jeune, que ce soit du fait de la famille ou des institutions.

1.4 Les métiers de bouche et le bâtiment : des secteurs recherchés par les jeunes et aux taux d'accès parmi les plus élevés

Pour les sortants de 3^e candidats à l'apprentissage qui avaient effectué un vœu d'orientation pour cette voie, le taux d'accès varie en fonction du domaine d'activité du métier visé par le jeune.

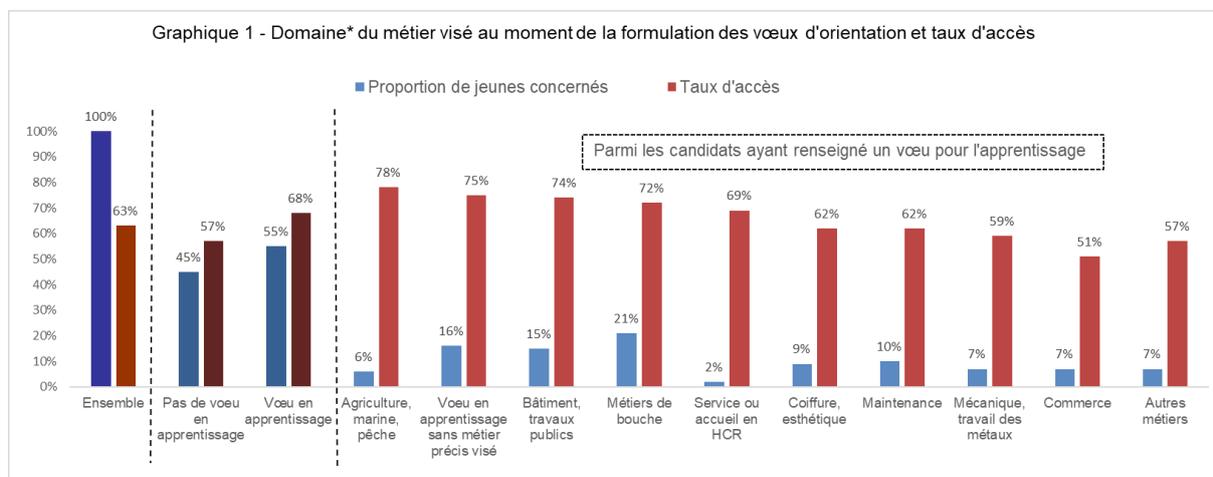
Il n'est pas possible d'établir un lien évident entre l'attractivité apparente du domaine pour les jeunes qui cherchent à entrer en apprentissage et le taux d'accès. Ainsi, le domaine de l'agriculture, de la marine et de la pêche, un des moins demandés par les candidats ayant formulé un vœu pour l'apprentissage (6 %), est celui où le taux d'accès est le plus élevé (79 %) (Graphique 1). À l'inverse, les métiers du commerce, recherchés par une proportion équivalente d'aspirants apprentis (6 %), a un taux d'accès beaucoup plus faible, à peine supérieur à 50 %.

Les secteurs du bâtiment et des métiers sont tous deux des secteurs fréquemment recherchés et avec un taux d'accès relativement élevé. Les métiers de bouche (boucherie, boulangerie, cuisine, etc.) sont les plus fréquemment recherchés par les jeunes, et le taux d'accès y est parmi les plus élevés. Sur

⁴ Par la suite, quand nous parlerons des candidats à l'apprentissage, nous désignerons les jeunes qui déclarent avoir pris contact avec une entreprise pour y effectuer un apprentissage ou avec un CFA pour s'y inscrire en apprentissage

l'ensemble des sortants de 3^e candidats à l'apprentissage qui ont formulé un vœu pour l'apprentissage dans Affinnet, un peu plus d'un sur cinq (21 %) déclarent qu'ils avaient en tête un métier précis du domaine des métiers de bouche. Parmi eux, plus de 7 sur 10 ont signé un contrat. Un constat similaire peut être fait pour les métiers relevant du domaine du bâtiment et des travaux publics : ils sont très recherchés (15 % des aspirants apprentis) et le taux d'accès à l'apprentissage dans ce secteur est également de l'ordre de 7 sur 10.

Les métiers de la coiffure et esthétique, de la mécanique et du travail des métaux et de la maintenance sont relativement peu fréquemment cités par les jeunes ayant formulé un vœu pour l'apprentissage (respectivement 10 %, 7 % et 10 % des sortants de 3^e candidats à l'apprentissage ayant renseigné un vœu pour l'apprentissage). Le taux d'accès à l'apprentissage pour ces métiers est proche de la moyenne globale mais en-deçà de la moyenne observée parmi les jeunes ayant effectué un vœu d'orientation pour l'apprentissage : environ six jeunes sur dix ayant formulé un vœu pour l'apprentissage et ayant en tête un métier précis relevant de ces domaines signent un contrat d'apprentissage.



* Voir encadré 2

Lecture : Parmi les sortants de 3^e ayant effectué des démarches pour entrer en apprentissage, 55 % ont renseigné un vœu pour l'apprentissage. Parmi ces 55 %, 68 % ont signé un contrat d'apprentissage pour la campagne 2018.

Parmi les sortants de 3^e ayant effectué des démarches pour entrer en apprentissage et renseigné un vœu pour l'apprentissage, 6 % avaient en tête un métier précis du domaine de l'agriculture, de la marine et de la pêche. Parmi ceux-ci, 79 % ont signé un contrat d'apprentissage.

Champ : sortants de 3^e ayant effectué des démarches pour entrer en apprentissage lors de la campagne 2018.

Source : Enquête Oriipa, Dares-Depp-Sies

Enfin, même lorsqu'ils formulent un vœu d'orientation pour l'apprentissage, les jeunes n'ont pas nécessairement un métier précis en tête lors de leur demande. De fait, sur l'ensemble des sortants de 3^e candidats à l'apprentissage ayant formulé un vœu pour cette voie, environ 16 % déclarent qu'ils n'avaient pas de métier précis en tête au moment où ils ont demandé l'apprentissage. Le taux d'accès pour ces jeunes est nettement supérieur à la moyenne : trois quarts ont signé un contrat d'apprentissage pour la campagne 2018. Il se peut que ces jeunes aient eu en tête une idée assez large du domaine vers lequel s'orienter, sans pour autant avoir de métier précis en tête, cette plus grande souplesse leur ayant donné plus de chance de trouver effectivement une offre d'emploi en apprentissage.

Encadré 2

La nomenclature pour les domaines professionnels recherchés par les jeunes

Le domaine du métier visé par le jeune au moment où il a demandé l'apprentissage est collecté grâce aux questions « Au moment où vous avez demandé l'apprentissage, aviez-vous un ou des métiers

précis en tête ? » et « Si oui, quel(s) métier(s) ? ». Le jeune pouvait citer jusqu'à trois métiers. Les données présentées dans les graphiques 1 et 2 mobilisent les métiers cités en premier par les jeunes.

Ces métiers ont été codés dans une nomenclature très fine (plus de 6 000 items) permettant, dans la grande majorité des cas (plus de 90 %), de faire correspondre le métier au niveau le plus fin de la nomenclature des Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) dans sa version de 2003. Cette nomenclature a été rapprochée de celle des Familles professionnelles (FAP) dans sa version de 2009. Le domaine affiché dans les graphiques 1 et 2 correspond au niveau le plus agrégé de cette nomenclature des FAP, c'est-à-dire le niveau des « domaines professionnels ». Au sein du domaine « Hôtellerie, restauration, alimentation » de la nomenclature, nous avons néanmoins introduit la distinction entre les familles que nous avons identifiées comme relevant des « Métiers de bouche » (« Bouchers, charcutiers, boulangers » et « Cuisiniers ») de ceux que nous avons regroupés sous le terme « Service ou accueil en hôtellerie-café-restauration (HCR) » (« Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration » et « Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants »).

2 Chercher un contrat d'apprentissage : des parcours variés

Pour entrer en apprentissage, il faut à la fois trouver une entreprise et un centre de formation d'apprentis. Pour des jeunes sortant de 3^e, pour la plupart peu expérimentés et ayant surtout évolué jusqu'ici en milieu scolaire, cette double tâche, notamment celle d'aller prospecter auprès des entreprises, peut sembler particulièrement ardue. Comprendre comment les jeunes s'y prennent pour mener à bien leur projet (contacter d'abord le CFA ou bien les entreprises), quelle est la durée de leur recherche, les éventuelles difficultés rencontrées et, enfin, de quels soutiens ils peuvent bénéficier au cours de leur recherche permettrait d'expliquer pourquoi quatre tentatives d'entrée en apprentissage sur 10 n'aboutissent pas et de mieux identifier les pistes d'accompagnement à l'entrée en apprentissage.

2.1 Les candidats à l'apprentissage se tournent d'abord vers les entreprises

Tableau 4 - Articulation des prises de contact entreprise / CFA		
Champ	Item	En %
Entrants en apprentissage	A trouvé en premier	
	L'entreprise	55
	Le CFA	40
	Les deux	5
	<i>Ensemble</i>	100
Candidats n'ayant pas signé de contrat	A contacté	
	Au moins une entreprise et un CFA	51
	Au moins une entreprise, pas de CFA	41
	Au moins un CFA, pas d'entreprise	8
	<i>Ensemble</i>	100
Candidats n'ayant pas signé de contrat mais ayant contacté un CFA	Avait été retenu par un CFA	
	Oui	66
	Non	34
	<i>Ensemble</i>	100

Lecture : Parmi les sortants de 3^e entrés en apprentissage pour la première fois sur la campagne 2018, 55 % déclarent avoir trouvé leur entreprise de formation avant leur CFA.

Parmi les sortants de 3^e candidats à l'apprentissage mais qui n'ont pas signé de contrat, 51 % ont contacté au moins une entreprise et au moins un CFA.

66 % des sortants de 3^e candidats à l'apprentissage n'ayant pas signé de contrat mais qui avaient contacté un CFA déclarent qu'ils avaient été retenus par un CFA.

Champ : Sortants de 3^e ayant contacté au moins une entreprise ou un CFA pour entrer en apprentissage dans le secondaire pour la campagne 2018

Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

L'ensemble des sortants de 3^e qui ont commencé un apprentissage sont *de facto* entrés en contact avec au moins une entreprise et au moins un CFA. L'ordre dans lequel ils ont effectué leurs démarches ne semble cependant pas aléatoire : la majorité d'entre eux déclarent qu'ils ont trouvé leur entreprise avant de trouver le CFA (55 %), 5 % ont trouvé en même temps l'entreprise et le CFA, et seulement quatre sur dix a d'abord trouvé le CFA avant de trouver l'entreprise.

Cette priorité donnée à l'entreprise se retrouve également parmi les candidats n'ayant pas signé de contrat : l'immense majorité d'entre eux ont contacté au moins une entreprise (92 %) et un peu plus de quatre sur dix n'ont contacté aucun CFA.

S'il n'est pas possible de signer un contrat d'apprentissage sans être inscrit dans un CFA, il est en revanche possible d'être inscrit au moins provisoirement (trois mois) dans un CFA sans avoir encore trouvé une entreprise. Les deux tiers des sortants de 3^e qui avaient contacté un CFA sans signer de contrat par la suite déclarent avoir été retenus par au moins un CFA, *a minima* à condition qu'ils trouvent ensuite un employeur. Être accepté par un CFA apparaît donc plus facile qu'être embauché par une entreprise et ne semble pas être un obstacle à l'entrée en apprentissage.

2.2 Un quart des candidats ont contacté au moins dix entreprises

Champ	Nombre d'entreprises contactées				Part n'ayant contacté qu'une seule entreprise	Part ayant contacté plus de 20 entreprises
	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile		
Entrants en apprentissage	9	1	3	10	32	9
<i>Entrants, avec vœu(x)</i>	9	1	3	10	34	8
<i>Entrants, sans vœu</i>	10	1	3	10	30	9
Candidats n'ayant pas signé de contrat d'apprentissage	10	2	5	10	16	11
<i>Sans contrat, avec vœu(x)</i>	12	2	6	15	13	12
<i>Sans contrat, sans vœu</i>	9	1	3	10	20	9
Ensemble	10	1	4	10	26	9
Champ	Temps de recherche, en mois				Part ayant cherché 2 semaines ou moins	Part ayant cherché plus de 3 mois
	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile		
Entrants en apprentissage	2	0,5	1	3	31	17
<i>Entrants, avec vœu(x)</i>	2	0,5	1	3	33	17
<i>Entrants, sans vœu</i>	2,1	0,5	1	3	29	17
Candidats n'ayant pas signé de contrat d'apprentissage	2,7	0,4	1,3	3	25	27
<i>Sans contrat, avec vœu(x)</i>	3,2	0,8	2	4	16	33
<i>Sans contrat, sans vœu</i>	2,2	0,2	1	3	34	19
Ensemble	2,3	0,5	1	3	29	20

Lecture : En moyenne, les sortants de 3^e candidats à l'apprentissage ont contacté 10 entreprises. 26 % n'ont contacté qu'une seule entreprise. En moyenne, les sortants de 3^e candidats à l'apprentissage ont cherché en employeur pendant 2,3 mois. 29 % ont cherché pendant deux semaines ou moins.

Champ : Sortants de 3^e ayant contacté au moins une entreprise ou un CFA pour entrer en apprentissage dans le secondaire pour la campagne 2018 (y.c. sortants de 3^e ayant contacté un CFA mais pas d'entreprise).

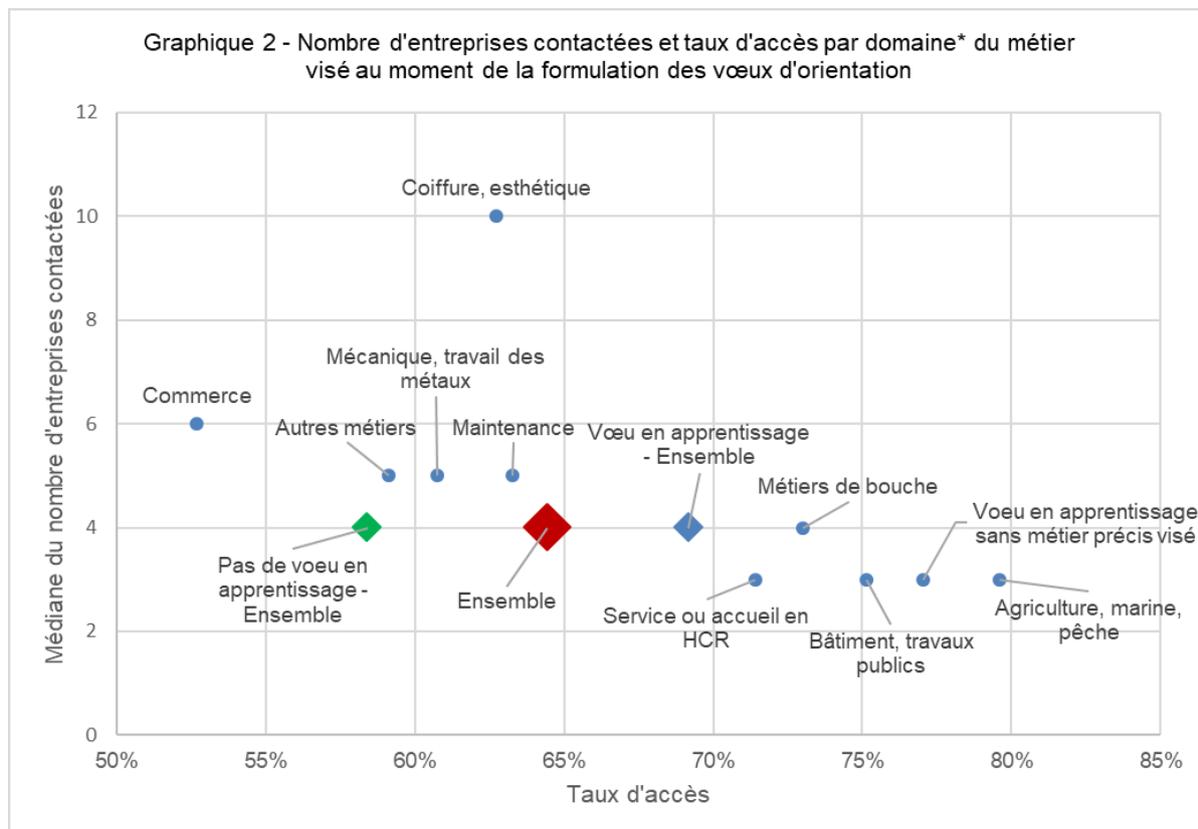
Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

En moyenne, un sortant de 3^e candidat à l'apprentissage contacte une dizaine d'entreprises pour y faire un apprentissage et cherche pendant un peu plus de deux mois (Tableau 5). Toutefois, le nombre moyen d'entreprises contactées reflète assez mal la diversité des expériences des jeunes : si un quart ont en effet contacté au moins dix entreprises et près de 10 % plus de vingt entreprises, la moitié des jeunes déclarent en avoir démarché moins de quatre.

Le nombre d'entreprises contactées et le temps de recherche sont plus élevés pour les jeunes qui n'ont finalement pas signé de contrat d'apprentissage : près d'un tiers des entrants en apprentissage n'ont contacté qu'une seule entreprise (contre 16 % pour les autres), un peu plus de 30 % déclarent avoir cherché pendant au plus deux semaines (contre 25 %) et seulement 17 % avoir cherché au moins trois mois (contre 27 %).

Au sein des candidats n'ayant pas signé de contrat, les comportements de recherche semblent avoir été moins intensifs chez ceux n'ayant pas renseigné de vœu pour l'apprentissage. En effet, plus d'un tiers d'entre eux n'ont pas recherché une entreprise pendant plus de deux semaines, contre seulement 16 % pour ceux qui avaient exprimé un vœu d'orientation pour l'apprentissage. De même,

parmi les candidats n'ayant pas renseigné de vœu pour l'apprentissage, un sur cinq déclare n'avoir contacté qu'une seule entreprise pour y faire un apprentissage, contre 13 % parmi les jeunes ayant inscrit dans Affelnet un vœu d'orientation pour l'apprentissage.



Lecture : Parmi les sortants de 3e ayant contacté une entreprise pour y faire un apprentissage pour la campagne 2018, 64 % sont finalement entrés en apprentissage. La médiane du nombre d'entreprises contactées par ces jeunes est de 4.

* Voir encadré 2

Champ : sortants de 3e ayant effectué des démarches pour entrer en apprentissage lors de la campagne 2018.

Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

Le nombre d'entreprises contactées diminue globalement avec le taux d'accès du domaine du métier visé par l'aspirant apprenti (Graphique 2). Les domaines dans lesquels les taux d'accès sont les plus élevés (agriculture, service ou accueil en hôtellerie-café-restauration, bâtiment et travaux publics, métiers de bouche) sont aussi ceux où le nombre d'entreprises contactées est le plus faible : la médiane est à 3, contre 4 en moyenne pour les jeunes ayant effectué un vœu en apprentissage.

La médiane du nombre d'entreprises contactées est plus élevée pour les domaines qui ont des taux d'accès plus faibles. Elle varie entre 5 et 6 pour les domaines du commerce, de la mécanique et du travail des métaux, de la maintenance et pour le groupe des autres métiers plus rarement demandés. Le secteur de la coiffure et de l'esthétique se distingue par un nombre nettement plus élevé d'entreprises contactées : bien que le taux d'accès dans ce secteur soit proche de ceux des domaines de la maintenance et de la mécanique et du travail des métaux, la moitié des jeunes ont contacté plus de dix entreprises pour y suivre leur formation.

2.3 Dans les démarches auprès des entreprises, des aides reçues avant tout de la famille et de l'entourage personnel

Tableau 6 - Aides reçues dans les démarches auprès des entreprises					
Ensemble des candidats					
		Ensemble	A été aidé par		
			Ancien		CFA
			Famille, amis	établissement	
A été aidé pour	Rédiger CV ou lettre	71	78	26	3
	Savoir quelles entreprises contacter	48	73	15	10
	Se rendre dans les entreprises	49	94	3	1
	Passer des appels	29	82	11	2
	Ensemble	87	87	25	7
Candidats ayant signé un contrat					
		Ensemble	A été aidé par		
			Ancien		CFA
			Famille, amis	établissement	
A été aidé pour	Rédiger CV ou lettre	68	81	19	3
	Savoir quelles entreprises contacter	46	76	9	12
	Se rendre dans les entreprises	48	94	2	1
	Passer des appels	27	84	8	3
	Ensemble	86	88	18	8
Candidats n'ayant pas signé de contrat					
		Ensemble	A été aidé par		
			Ancien		CFA
			Famille, amis	établissement	
A été aidé pour	Rédiger CV ou lettre	77	73	36	3
	Savoir quelles entreprises contacter	52	70	25	8
	Se rendre dans les entreprises	49	93	4	1
	Passer des appels	31	79	14	2
	Ensemble	90	85	37	6

Lecture : Parmi l'ensemble des sortants de 3e candidats à l'apprentissage, 87 % déclarent avoir reçu de l'aide dans le cadre de leur recherche d'entreprise. Ce chiffre s'élève à 86 % parmi les sortants de 3e candidats à l'apprentissage qui n'ont finalement pas signé de contrat.

Parmi ceux ayant reçu une aide, 87 % citent la famille ou les amis parmi les personnes ayant aidé. Ce chiffre s'élève à 88 % parmi les sortants de 3e candidats à l'apprentissage qui n'ont finalement pas signé de contrat.

Champ : Sortants de 3e ayant contacté au moins une entreprise pour entrer en apprentissage dans le secondaire pour la campagne 2018.

Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

Parmi les sortants de 3e candidats à l'apprentissage, près de neuf sur dix déclarent avoir été aidés dans le cadre de leurs démarches pour contacter des entreprises. Cette aide porte principalement sur la rédaction du *curriculum vitae* (CV) ou des lettres de motivation (sept jeunes sur dix, voir tableau 6), un peu moins fréquemment sur la détermination des entreprises à contacter ou le fait de se rendre dans les entreprises (un peu moins d'un candidat sur deux) et, plus rarement, sur le fait de passer des appels pour joindre des entreprises (un peu plus d'un candidat sur quatre) ou pour d'autres démarches. La proportion de jeunes déclarant avoir reçu de l'aide dans leurs démarches est légèrement plus élevée parmi les candidats n'ayant finalement pas signé de contrat (90 %) que parmi ceux qui sont entrés en

apprentissage (86 %) ⁵. En particulier, les candidats n'ayant finalement pas signé de contrat ont plus fréquemment été aidés pour rédiger CV ou lettres de motivation (77 % d'entre eux) que ne l'ont été les entrants en apprentissage (68 %). L'aide pour savoir quelles entreprises contacter est également plus fréquente pour les candidats qui ne sont finalement pas entrés en apprentissage (52 %) que pour ceux qui ont trouvé un contrat (46 %).

Parmi les personnes ayant aidé les candidats à l'apprentissage dans leurs démarches auprès des entreprises, la famille et les relations personnelles sont celles qui sont, de loin, les plus fréquemment citées : près de neuf candidats sur dix ayant reçu de l'aide déclarent avoir été aidés, pour au moins un type de démarche, par la famille ou les amis. Ces relations personnelles sont très présentes quel que soit le type d'aide considéré – et notamment pour l'aide aux déplacements (94 % des jeunes) et pour passer les appels aux entreprises (82 %).

L'ancien établissement scolaire (principalement des collèges) est la deuxième institution la plus fréquemment citée comme ressource par les sortants de 3^e candidats à l'apprentissage ayant reçu de l'aide (citée par 25 % d'entre eux), loin derrière la famille et les relations personnelles. C'est avant tout dans la rédaction des CV et lettres qu'intervient l'ancien établissement. Le CFA est globalement assez peu cité comme ressource (7 % des candidats déclarant avoir été aidés). Ce résultat est cohérent avec le fait que la majorité des entrants en apprentissage après la 3^e trouvent l'entreprise avant le CFA et que les candidats ne signant finalement pas de contrat sont relativement nombreux à n'avoir contacté aucun CFA (41 %, voir tableau 4). Lorsque le CFA apporte un appui, il se concentre principalement sur les entreprises à contacter : le CFA est indiqué comme ayant aidé à savoir quelles entreprises contacter par 10 % des candidats qui déclarent avoir reçu ce type d'aide.

La famille et les amis aident un peu plus les entrants en apprentissage que les candidats n'ayant finalement pas signé de contrat (88 % contre 85 %). À l'inverse, les candidats n'ayant finalement pas signé de contrat ont plus souvent bénéficié de l'aide de leur ancien établissement (37 % de ceux ayant reçu de l'aide) que les entrants en apprentissage (18 %). Cette différence du recours à l'aide de l'ancien établissement est particulièrement marquée pour l'aide reçue pour rédiger CV ou lettres de motivation.

⁵ L'enquête ne permet pas de savoir à quel stade des recherches les candidats ont reçu de l'aide. Il se peut que les candidats qui n'ont finalement pas signé de contrat n'aient reçu de l'aide que tardivement dans leurs recherches.

Tableau 7 - Moyen d'entrer en contact avec l'entreprise avec laquelle le jeune a signé, nombre d'entreprises contactées et CSP du père

	Prise de contact avec l'entreprise par le biais de...					Ensemble
	La famille ou des relations personnelles	Un stage ou un emploi effectué auparavant	Le CFA	Autres	Seul, prise de contact spontanée	
Médiane du nombre d'entreprises contactées	2	2	5	4	5	3
Catégorie socioprofessionnelle du père						Répartition des CSP du père
Agriculteurs exploitants	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	35	16	5	11	35	14
Cadres et professions intellectuelles supérieures	29	15	4	15	39	8
Professions Intermédiaires	23	16	8	13	42	8
Employés	25	19	5	13	40	11
Ouvriers	26	16	5	12	42	38
Profession ou situation prof. inconnue du jeune	24	15	7	17	39	11
Père n'ayant jamais travaillé	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1
Père inconnu ou décédé	24	14	7	18	39	7
Ensemble	27	16	6	13	40	100*

*Les valeurs indiquant le poids des différentes CSP somment à 100. Les valeurs correspondant aux poids des différents moyens d'entrée en contact avec l'entreprise ne somment pas à 100 car les répondants pouvaient déclarer plusieurs intermédiaires (sauf s'ils déclaraient être entrés seuls et spontanément en contact avec l'entreprise). Peu de répondants ont déclaré plusieurs intermédiaires.

Lecture : Parmi les sortants de 3e entrés en apprentissage qui ont été mis en contact avec leur entreprise par le biais de leur famille ou de leurs relations personnelles, la médiane du nombre d'entreprises contactées est 2.

Parmi ceux dont le père fait partie de la CSP 'Artisans, commerçants et chefs d'entreprise', 35 % ont été mis en contact avec leur entreprise par le biais de leur famille ou leurs relations personnelles. Les jeunes dont le père fait partie de la CSP 'Artisans, commerçants et chefs d'entreprise' représentent 14 % des sortants de 3e entrés en apprentissage.

Parmi l'ensemble des sortants de 3e entrés en apprentissage, 27 % ont été mis en contact avec leur entreprise par le biais de leur famille ou leurs relations personnelles.

Champ : sortants de 3e entrés en apprentissage lors de la campagne 2018.

Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

Si l'immense majorité des apprentis venant de 3^e ont fait appel à leur famille ou à leurs relations personnelles dans le cadre de leurs démarches auprès des entreprises (voir tableau 6), ils sont nombreux à déclarer être entré en contact seul et spontanément avec leur employeur, sans passer par un intermédiaire (40 %, tableau 7). Parmi les intermédiaires cités comme ayant permis l'entrée en contact avec l'employeur, la famille et l'entourage personnel restent néanmoins le cercle le plus fréquemment mentionné (27 %), devant la sphère professionnelle (16 %) pour ceux qui avaient effectué un stage ou un emploi auparavant⁶. Le CFA reste relativement peu cité (mentionné par 6 % des apprentis), derrière la catégorie des autres moyens d'entrer en contact avec l'entreprise (annonces, ancien établissement, ou autre).

Le recours à l'entourage personnel ou professionnel pour entrer en contact avec l'entreprise permet de trouver un apprentissage en contactant relativement peu d'entreprises : la moitié des apprentis passés par ces biais déclarent avoir contacté deux entreprises ou moins dans le cadre de leurs recherches, alors que ceux étant passés par d'autres intermédiaires ou ayant contacté l'entreprise seuls et spontanément déclarent, pour au moins la moitié d'entre eux, en avoir contacté plus de quatre.

Les différents moyens d'entrer en contact avec l'entreprise embauchant en apprentissage ne sont pas répartis de façon égale selon le milieu social d'origine des apprentis, approché ici par la catégorie socioprofessionnelle (CSP) du père. Les apprentis venant de 3^e dont le père est artisan, commerçant ou chef d'entreprise (14 % d'entre eux) ou cadre ou exerçant une profession intellectuelle supérieure (8 % des apprentis venant de 3^e) ont recouru plus fréquemment que la moyenne à leur famille et à leur entourage personnel pour entrer en contact avec leur employeur : 35 % mentionnent cette sphère

⁶ Stage ou emploi qui a pu être effectué directement dans l'entreprise accueillant l'apprenti ou chez un autre employeur ayant permis d'entrer en contact avec l'entreprise de l'apprentissage. Les stages effectués auparavant peuvent notamment avoir été suivis dans le cadre d'un cursus en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).

comme intermédiaire pour l'entrée en contact avec leur entreprise. C'est aussi près de 10 points de plus que pour les apprentis venant de 3^e dont le père est ouvrier, CSP la plus fréquente parmi les pères des apprentis venant de 3^e (38 % d'entre eux).

2.4 Des difficultés à trouver un employeur ressenties par une part importante des candidats

	Ensemble	Candidats n'ayant pas signé de contrat	Candidats ayant signé un contrat
Degré de difficulté ressenti dans la recherche d'un employeur			
Pas de difficulté	44	25	54
Assez ou très difficile	56	75	46
Raisons perçues de la difficulté*			
Peu ou pas assez d'employeurs	48	53	44
Sentiment d'être trop jeune	37	44	30
Sentiment d'avoir un niveau scolaire insuffisant	29	32	26
Sentiment d'avoir un niveau de diplôme trop faible	24	31	18
Difficulté pour savoir comment se comporter avec les employeurs	20	19	21
Difficulté pour savoir quels moyens utiliser pour contacter les employeurs	17	18	17
Difficultés avec la langue française	7	7	6
Sentiment d'avoir subi des discriminations liées au genre	5	4	6
Sentiment d'avoir subi des discriminations liées aux origines	3	3	3
Autres raisons	28	24	31

* La question n'est posée qu'aux jeunes déclarant qu'il a été assez ou très difficile pour eux de rechercher un employeur. Plusieurs raisons pouvaient être citées.

Lecture : Parmi l'ensemble des sortants de 3^e ayant recherché une entreprise pour y faire un apprentissage, 44 % déclarent qu'il n'a pas été difficile pour eux d'effectuer ces recherches. Cette proportion s'élève à 25 % parmi les candidats n'ayant pas signé de contrat.

Parmi les candidats à l'apprentissage déclarant qu'il a été assez ou très difficile pour eux de rechercher un employeur, 48

Champ : sortants de 3^e ayant contacté au moins une entreprise pour y faire un apprentissage

Source : Enquête Oripa, Dares-Depp-Sies

La recherche d'un employeur a été vécue comme assez ou très difficile par les trois quarts des candidats n'ayant pas signé de contrat. Cette proportion est plus faible parmi les entrants en apprentissage, mais reste élevée : seule un peu plus de la moitié des entrants en apprentissage déclarent que la recherche d'un employeur n'a pas été difficile pour eux.

La raison la plus fréquemment citée tient à une trop faible offre d'emplois en apprentissage (citée par 48 % des candidats) : les jeunes déclarent qu'il y avait peu ou pas d'entreprises près de chez eux dans leur(s) domaine(s) d'intérêt. Une analyse sommaire des verbatim recueillis pour les jeunes citant d'autres raisons (28 % d'entre eux⁷) révèle d'autres motifs liés à l'offre d'emploi en apprentissage : certains employeurs sollicités avaient déjà recrutés d'autres apprentis, d'autres n'étaient pas du tout intéressés par un recrutement en apprentissage – dans certains cas, au motif que les aides perçues par les employeurs ne sont pas suffisantes.

Les jeunes citent ensuite fréquemment des raisons liées à leur profil. Une part importante des candidats sortant de 3^e (37 %) déclarent avoir eu le sentiment d'être trop jeune au moment de leurs démarches. Le sentiment d'avoir un niveau scolaire insuffisant (cité par 29 % des candidats) ou un niveau de diplôme trop faible (un peu moins d'un candidat sur quatre) sont également fréquemment cités.

Les raisons ayant trait aux manières d'aborder les employeurs sont un peu moins souvent mentionnées mais restent fréquemment citées : un candidat sur cinq déclare qu'une des raisons de la difficulté

⁷ À noter que, si 28 % des candidats déclarent que la recherche d'un employeur a été difficile pour eux pour d'autres raisons que celles proposées dans l'enquête, seuls 14 % n'ont cité aucune autre des raisons proposées.

ressentie est qu'il était difficile de savoir comment se comporter avec les employeurs et 17 % indiquent qu'il était difficile de savoir quels moyens de contact utiliser.

Les difficultés avec la langue française ou liées à un sentiment de discriminations sont plus rarement mentionnées mais apparaissent néanmoins dans des proportions non négligeables. En particulier, 7 % des candidats déclarent qu'ils avaient des difficultés avec la langue française.

Le classement et la répartition des raisons perçues en fonction de la fréquence à laquelle elles ont été citées est similaire parmi les entrants en apprentissage et parmi les candidats n'ayant pas signé de contrat

Source

Enquête sur l'Orientation et les parcours en apprentissage (Oripa)

L'enquête Oripa est une enquête réalisée conjointement par la Dares (service statistique du ministère chargé de l'emploi), la Depp (service statistique du ministère chargé de l'éducation nationale) et le Sies (service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Le public interrogé est constitué de plusieurs sous-populations :

- 1) les primo-entrants en apprentissage préparant un niveau de formation allant du CAP au BTS lors de la campagne 2018 (contrats signés de juin 2018 à mai 2019 et présents dans la base de données issue d'Ari@ne, système de gestion informatisée des contrats d'apprentissage)
- 2) les jeunes ayant formulé dans Affelnet ou Parcoursup un vœu d'orientation pour la voie de l'apprentissage
- 3) les jeunes ayant reçu par le biais de la procédure Affelnet une affectation dans une formation professionnelle par voie scolaire qui est fréquemment préparée en apprentissage (au moins 10 % des inscrits de la campagne 2018).

Cette étude mobilise les données de la première vague de l'enquête qui s'est déroulée entre avril et juillet 2019. Près de 32 000 jeunes ont répondu à cette première interrogation, dont environ 22 000 sur le champ du secondaire (entrée en apprentissage pour préparer une formation de niveau CAP à Bac professionnel ou vœu ou affectation *via* Affelnet).

Les différents thèmes qui ont été abordés dans le cadre de cette première vague sont les suivants : raisons du choix ou du non choix de l'orientation en apprentissage, démarches effectuées pour entrer en apprentissage, conditions de travail et de formation en apprentissage, circonstances des éventuelles ruptures de contrat. L'enquête a été réalisée par téléphone, dans le cadre d'un entretien d'une vingtaine de minutes.

Conclusion

La comparaison des populations de sortants de 3^e entrés en apprentissage et des sortants de 3^e ayant effectué un vœu pour cette voie révèle qu'au sein des apprentis sortants de 3^e, la formulation d'un vœu pour la voie de l'apprentissage est loin d'être systématique. Cette analyse montre également qu'à l'inverse, la formulation d'un vœu n'est pas toujours accompagnée de démarches auprès des CFA ou des entreprises.

Parmi les jeunes sortants de 3^e ayant effectué des démarches auprès des entreprises ou des CFA, certaines pratiques apparaissent comme assez largement répandues, aussi bien auprès des entrants en apprentissage que pour les jeunes n'ayant finalement pas signé de contrat. Ainsi, les aspirants apprentis cherchent souvent une entreprise susceptible de les accueillir avant de contacter un CFA. Le CFA n'est de fait que très peu mentionné parmi les acteurs mobilisés par les jeunes pour obtenir de l'aide dans leurs démarches. À l'inverse, la famille est très souvent citée comme ressource.

L'analyse permet également de voir se dessiner des profils distincts au sein des candidats à l'apprentissage. Certains jeunes semblent avoir envisagé assez tôt la voie de l'apprentissage (assez, en tout cas, pour formuler un vœu d'orientation vers cette voie), avoir trouvé leur entreprise par le biais de leur famille et n'avoir contacté qu'un nombre restreint d'entreprises. D'autres ont aussi réussi à accéder à l'apprentissage mais après des recherches plus longues et en passant plutôt par des acteurs institutionnels pour les aider dans leurs démarches. Parmi les jeunes n'ayant finalement pas accédé à l'apprentissage, un certain nombre semblent n'avoir entamé qu'un nombre limité de démarches et n'avaient, pour la plupart, pas renseigné de vœu pour l'apprentissage dans Affelnet. Un dernier profil de jeunes semble aussi se dégager : des jeunes ayant effectué un vœu pour l'apprentissage et recherché relativement longtemps une entreprise mais n'ayant pas réussi à signer un contrat d'apprentissage

Bibliographie

Pesonel É., Zamora P. (2017), Quelles sont les causes de la baisse de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire ?, *Insee Références, édition 2017*

Kergoat P. (sous la direction de) (2017), Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage, rapport d'évaluation.

Crépon B., Le Barbanchon T., Naegele H., Pesonel É., Rathelot R., Zamora P. (2017), Faut-il accompagner davantage les jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage ? Les enseignements de l'évaluation d'un programme expérimental, *Dares Analyses*

Lombard F., Demongeot A. (2019), L'apprentissage au 31 décembre 2018, *Note d'information de la Depp*

Testas A., Guillerme M., Pesonel É. (2018), L'orientation en CAP par apprentissage ou par voie scolaire : profils des élèves à l'issue de la troisième, *Note d'information de la Depp*